



ACTE - Activité, connaissance, transmission, éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ACTE - Activité, connaissance, transmission, éducation. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02034653

HAL Id: hceres-02034653

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034653>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Activité, Connaissance, Transmission, Éducation

ACTé

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Marc BRU, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Activité, Connaissance, Transmission, Éducation

Acronyme de l'unité : ACTé

Label demandé : EA

N° actuel : EA 4281

Nom du directeur
(2015-2016) : M^{me} Marie-Christine TOCZEK-CAPELLE

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : Élection prévue en septembre 2016

Membres du comité d'experts

Président : M. Marc BRU, Université Toulouse Jean-Jaurès

Experts :

- M. Ghislain CARLIER, Université Catholique de Louvain, Belgique
- M. Christian CHAUVIGNE, École des Hautes Études en Santé Publique
- M. Philippe DESSUS, Université Grenoble Alpes
- M. Pascal MARQUET, Université de Strasbourg (représentant du CNU)
- M. Yves REUTER, Université de Lille 3
- M. Frédéric SAJJAT, Aix-Marseille Université

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Chantal AMADE-ESCOT

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre HENRARD, Université Blaise Pascal

Directeur de l'École Doctorale :

M. Éric LYSOE, École Doctorale « Lettres, sciences humaines et sociales »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Équipe d'accueil (EA 4281), ACTé (Activité, Connaissance, Transmission, Éducation) est une unité de recherche de l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.

L'unité ACTé est installée à Chamalières dans les locaux de l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) composante de l'Université Blaise-Pascal.

Une jeune équipe « Processus d'Action des Enseignants : Déterminants et Impacts » (PAEDI, JE 2432) a précédé la création en 2008 d'une Équipe d'Accueil (EA 4281) toujours dénommée PAEDI structurée d'abord en trois puis en deux équipes (Enseignement et apprentissage ; Expérience et pratiques corporelles).

Partant du constat d'une dispersion des objets de recherche et d'un déséquilibre entre les deux équipes, en fin de contrat 2008-2011, la décision a été prise de supprimer l'organisation en équipes et de mettre en place, en 2012, sous la dénomination d'ACTé, une nouvelle structuration en quatre thèmes « fédérateurs ». C'est la situation actuelle.

Équipe de direction

Composent le bureau :

M^{me} Marie-Christine TOCZEK-CAPELLE, directrice

M. Michel RECOPE

M. Ludovic MORGE

Nomenclature HCERES

Principal : SHS4_3 Sciences de l'éducation

Secondaire : SHS4_4 Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine d'activité

Le domaine d'activité de l'unité de recherche ACTé est celui de l'éducation et de la formation dans les domaines de l'enseignement, de la santé, des activités physiques et sportives et de l'intervention éducative de façon générale. Les objets d'études concernent les situations de transmission de connaissances et d'apprentissage, les dynamiques d'interaction en situation asymétrique, les questions de professionnalisation des métiers de l'éducation et de la formation. La spécificité de l'entité est d'articuler la production scientifique dans ces domaines à des recherches sur la conception et l'évaluation d'outils et de dispositifs.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	36	36
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	
N7 : Doctorants	29	
TOTAL N1 à N7	72	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	22
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	3

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

L'unité de recherche ACTé (EA 4281) est structurée en quatre thèmes :

- thème 1/ Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage ;
- thème 2/ Dynamique des interactions asymétriques ;
- thème 3/ Professionnalisation et métier ;
- thème 4/ Conception et évaluation d'outils et de dispositifs.

Au cours du contrat 2008-2011, l'unité PAEDI (Processus d'Action des Enseignants : Déterminants et Impacts) a modifié son organisation passant d'une structuration en trois équipes (Enseignement et apprentissage ; Éducation à la santé ; Expérience et pratiques corporelles) à une structuration en deux équipes (Enseignement et apprentissage ; Expérience et pratiques corporelles).

En fin de contrat 2008-2011, le constat d'une dispersion des objets de recherche et d'un déséquilibre entre les deux équipes a conduit l'unité à concevoir une nouvelle structuration en quatre thèmes « fédérateurs ». Le tableau fourni dans le rapport d'activité d'ACTé fait bien apparaître que la plupart de ses membres effectuent leurs travaux dans le cadre d'au moins deux thèmes. Cette inscription croisée à différents axes résulte de l'inscription des opérations de recherche dans l'un ou l'autre des thèmes en fonction de leur objet. Ainsi, selon le rattachement d'une opération à un thème, les enseignants-chercheurs engagés dans cette opération se trouvent appartenir à ce thème.

Les choix structurants de l'unité ACTé consistent à articuler des recherches conceptualisées et finalisées des trois premiers thèmes avec celles du thème 4. Il s'agit, en effet dans ce dernier thème de s'appuyer sur les travaux menés dans les trois autres dans une perspective de diffusion de leurs résultats en direction des professionnels concernés.

Les chercheurs de l'unité, suivant les opérations de recherche, contribuent ainsi au quatrième thème, articulé aux trois autres, dans lequel ils s'efforcent de transposer ces résultats en ressources pour l'action, transposition qui est l'objet d'étude même du quatrième thème.

Ainsi, en rapport avec les trois autres thèmes, le thème quatre présente l'originalité de développer des travaux ouvrant à la fois des perspectives de meilleure connaissance des processus de transposition et des perspectives praxéologiques qui s'inscrivent dans la visée d'un développement professionnel des acteurs de terrain.

Les entretiens conduits lors de la visite ont permis de lever les interrogations suscitées par le schéma fourni dans le rapport d'activité (p.7), schéma qui laissait penser que le thème 3 portait, à destination du thème 4, les résultats des travaux des thèmes 1 et 2.

Chacun des thèmes publiant des travaux rendant compte de ses avancées y compris au sujet des dispositifs conçus et évalués. Cependant, deux questions demeurent et le comité se demande :

- 1 - quelle est alors la plus-value de recherche du thème 4 plus spécialement dédié à la diffusion et la valorisation des travaux de l'ensemble ?
- 2 - comment les travaux du thème 4 intègrent-ils les avancées des autres thèmes dans le cadre du projet de modélisation des processus de conception et d'évaluation ?

Avis global sur l'unité

Prenant appui sur son auto-évaluation et sur le rapport établi en 2011 par l'AERES, l'unité de recherche ACTé a fait le choix d'une organisation en quatre thèmes afin de conduire une politique scientifique cohérente et structurée par des opérations de recherche bien identifiées. Le comité souligne l'intérêt de cette

dynamique mais appelle à un travail régulier d'explicitation des positionnements épistémologiques et des ancrages théoriques de chacun des thèmes.

Les productions placent ACTé à un niveau élevé de reconnaissance nationale et internationale. Outre les publications de rang scientifique international, doivent être signalées les productions, non moins reconnues, à destination des professionnels qui contribuent également à la notoriété de l'unité de recherche.

Les responsabilités confiées aux membres d'ACTé, les sollicitations pour des expertises et des évaluations, les prix octroyés, témoignent d'une reconnaissance scientifique effective tant nationale qu'internationale.

ACTé est en mesure de développer des travaux originaux largement reconnus nationalement et internationalement tant dans l'environnement académique que dans l'environnement social, culturel et économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts note que :

- les publications et les productions atteignent un niveau élevé tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Depuis 2012, l'unité a réalisé un référencement efficace de ses productions dans HAL (Hyper articles en ligne), soit près de 1 300 productions durant le contrat ;
- les publications et productions mais aussi les nombreuses contributions au développement des avancées scientifiques à travers des participations institutionnelles et des engagements à plusieurs niveaux, assurent la visibilité et la notoriété académique de l'unité ACTé ;
- les orientations épistémologiques et méthodologiques d'ACTé placent l'unité dans des rapports scientifiques et praxéologiques étroits avec les environnements sociaux, culturels, politiques et économiques. Les productions et contributions en attestent ;
- les instances créées au sein de l'unité sont une garantie d'un fonctionnement collégial et du respect de la politique scientifique ;
- l'implication des membres de l'unité dans la formation par la recherche est effective au sein des enseignements de masters dont plusieurs sont sous leur entière responsabilité. Une attention soutenue est portée à la formation des doctorants et au soutien de ces derniers. Elle se concrétise par des appels d'offres sur projet lancés à leur intention. Enfin, des membres d'ACTé sont impliqués de façon importante dans le Collège des Écoles Doctorales ;
- la stratégie définie par ACTé pour les 5 années à venir anticipe judicieusement les effets probables de l'évolution des contextes, en particulier du contexte universitaire clermontois et du contexte régional. Les projets sont riches de perspectives ; ils restent réalistes à condition que des ajustements puissent intervenir face à de nouvelles contraintes.

Points faibles et risques liés au contexte

- la présentation schématique des quatre thèmes de l'unité telle qu'elle figure dans le rapport d'activité ne correspond pas à la réalité de l'organisation qui ressort de la visite ;
- tous les thèmes n'accordent pas la même importance au rayonnement académique au regard de l'organisation de manifestations scientifiques internationales ;
- le pluralisme des disciplines de référence, la variété des travaux, le choix pertinent de fonder la dynamique de l'unité sur les opérations de recherche, ne vont pas sans risques de dispersion, à prévenir ;
- en l'absence de recension précise des membres de l'unité en fonction de leur composante d'appartenance : ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), UFR STAPS (Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) ; Langues

Appliquées, Commerce, Communication (LACC) ; il est difficile de saisir l'ensemble des enjeux liés aux postes et aux enseignements, même si ces derniers sont détaillés dans le rapport ;

- avec la création prochaine d'un master « sciences de l'éducation » visant à mieux garantir le vivier de doctorants, la représentation actuelle de ces derniers au conseil d'unité sera trop limitée ;
- l'implication des professeurs et maîtres de conférences habilités dans l'encadrement des thèses est inégale ;
- la participation de tous les membres de l'unité aux séminaires n'est pas toujours à la hauteur souhaitable.

Recommandations

- le travail consacré aux positionnements épistémologiques et aux choix des ancrages théoriques centraux de chacun des thèmes gagnera à être développé ;
- la diversité des recherches réalisées rend nécessaire de procéder, suivant des étapes à définir, à une capitalisation et une mise en perspective des acquis y compris pour faire le point sur les continuités ou les ruptures d'orientation scientifique ;
- pour l'avenir, la perspective d'installer des objets transversaux aux quatre thèmes appelle une consolidation du projet focal de chacun d'eux afin de prévenir des reconfigurations non maîtrisées. Un choix judicieux des objets transversaux ne peut être que le résultat de travaux préalables, notamment au niveau du conseil d'unité ;
- le potentiel de recherche que réunit l'unité de recherche ACTé et l'expérience acquise sont des ressources à la hauteur d'appels d'offres internationaux conséquents. L'attention à ces appels d'offres et la soumission de projets devront constituer un facteur de développement de l'unité ;
- le projet d'augmenter le vivier des doctorants par la création en cours d'un Master « sciences de l'éducation » qui n'existait pas jusqu'alors au sein de l'Université Blaise Pascal, conduit à réfléchir à leur place au sein du conseil d'unité, où siège actuellement un seul représentant des doctorants ;
- complémentairement à l'aide financière accordée aux doctorants dans le cadre d'appels à projets, d'autres formes de financement seront à définir, à préciser et à porter à la connaissance de tous.